Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 220

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251561

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 23 mars 1902 N° 220 Cinquième année

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS
DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Au dessous du plateau des Pommerats se trouvait un petit canton appelé Terre de Malnuit, où l'évêque de Bâle possédait déja le droit de suzeraineté, en 1002 ; mais il n'y jouissait pas du domaine direct avant le XIVe siècle. C'était un fief que possédaient les sires de Montjoie, comme vassaux-nés de l'Eglise de Bâle. Cette terre s'appelait aussi « Les Bois de Montjoie ». En 1474 les Montjoie n'avaient plus d'héritiers mâles de leurs armes, de leur nom et de leur souche. Le fief de Malnuit fit retour à l'évêque de Bâle. Mais le chevalier Didier de Tullières prétendit en être propriétaire et refusa de reconnaître l'évêque de Bâle comme son suzerain. L'évêque de Bâle, Jean de Venningen, protesta énergiquement contre ces prétentions mal fondées. Il invita Didier de Tullières à laisser à l'Eglise de Bâle dans la jouissance paisible des biens en question, parmi lesquels figurent, comme en 1337, les Bois situés sous la ville des Pommerats avec les champs et prés y attenant, etc... L'évêque réclame en outre une indemnité pour la jouissance illégitime qu'a eue le chevalier, faute de quoi l'évêque avisera aux moyens de sauvegarder les droits de son Eglise. [1])

1). Archives de l'Evêché.

L'évêque obtint ce qu'il revendiquait. Les Tullières, seigneurs de Monjoie, reprirent le fief de Malnuit, de l'évêque et se reconnurent vassaux de l'Eglise de Bâle. En 1674, la seigneurie ou fief de Malnuit fit partie de la France par la conquête de la Franche-Comté et ce ne fut qu'en 1780 que ce fief retourna une seconde fois aux évêques de Bâle, avec le Moulin Jeannotat, et toute la terre de Franquemont, sur la rive droite du Doubs, par l'échange de territoire entre le roi Louis XVI et l'évêque Frédéric de Wangen. Toute la partie droite du Doubs fut dévolue à l'Evêché qui céda en retour au roi de France, ce qui lui appartenait sur la rive gauche, entre autre la seigneurie de Chauvillier.

Les quelques fermiers de la terre de Malnuit ou Bois de Montjoie faisaient partie de la paroisse de Saignelégier et étaient desservis par le curé de ce lieu. Lorsqu'en 1701 on rebâtit la maison curiale de Saignelégier toute la paroisse dut contribuer de ses deniers à cette bâtisse. Seuls les paroissiens de Malnuit ou des Bois de Montjoie se refusèrent à participer à cette construction. Soutenus probablement par leur seigneur, le comte de Montjoie, ils résistèrent à toute injonction de la part du Conseil de paroisse et du vicaire général du diocèse.

Comme le prince évêque de Bâle n'était pas alors le souverain territorial de cette enclave, il trancha la difficulté en ce sens que ces fermiers rebelles furent officiellement déclarés séparés et exclus de la paroisse de Saignelégier et que le curé fut déchargé de l'administration de ce coin de terre. Privés de tout secours religieux, les gens de Malnuit comprirent tous les inconvénients qui résultèrent de leur exclusion de la paroisse de Saignelégier. Ils ne savaient où allér requérir les secours du prêtre. Ils se repentirent bien vite de leur conduite. Aussi, quand en 1780, la seigneurie de Malnuit devint partie intégrante du domaine de la Principauté, ils demandèrent avec instance et forces suppliques « leur réintégration dans la paroisse. » Ce qui leur fut accordé après qu'ils eurent consenti à supporter leur part de charges.

L'année 1502 fut extrêmement fâcheuse. Il tomba dans tout l'Evêché une neige abondante, à la Pentecôte. Aux Franches-Montagnes, on se fut cru en plein hiver. Il fit un grand froid, tellement que les hirondelles tombaient mortes à terre. Les moissons et la récolte des légumes furent fort chétives. Après la neige, des chenilles dévorèrent les fruits et les herbes. Le 22 Juin, 1502, il tomba dans presque toute la Suisse une grêle épouvantable, les grêlons étaient d'une grosseur prodigieuse, qui firent des dégats énormes, et surtout à Berne, dans l'Erguel. Il y eut alors une cherté affreuse, accompagnée d'une peste épouvantable. A Bâle seulement il mourut cinq mille personnes. La misère engendra le vice et le vol. Un grand nombre de personnes, mourant de faim, firent le métier de vagabonds ou de voleurs. Les Magistrats durent envoyer des troupes pour s'en emparer et on en exécuta un grand nombre. [1])

Le 1er juin 1505, Claude d'Aarberg fit faire la dédicace de la nouvelle collégiale de Valangin, dédiée à Notre-Dame et à St-Pierre. Il avait obtenu du pape Alexandre VI la confirmation de ce nouveau Chapitre collégial, composé d'un prévôt et de six chanoines.

Les gens de Saignelégier désiraient égale-

1). Boye II. 192.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 15

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Après avoir lu et relu sa letttre, Renée courut à son mari, pour lui apprendre l'arrivée du ménage Lecouteux.

Marie-Louise était une amie de pension de la femme de l'ingénieur ; Georges avait suivi pendant de longues années les mêmes cours que Calvignac ; les uns et les autres se trouvaient liés par une de ces amités, une de ces affections qui, formées à l'heure où le cœur se donne sans intérêt, bravent les inconstances du Temps destructeur.

Louis Calvignac n'en pouvait croire ses oreilles. Aller en Afrique après s'être bercé l'esprit avec l'idée d'un séjour en Suisse !

Ici la fraicheur, là le tropique, c'était plus fort que ce que pouvait imaginer l'esprit positif de l'ingénieur, habitué à aligner chiffres sur chiffres, à entasser rapports sur rapports.

Il dit cependant :

— De la part de Lecouteux, cela ne devrait pas me surprendre. Pourvu que, lorsqu'il aura mis le pied sur l'échelle du navire, il n'ait pas une dernière lubie !...

— Cela n'est guère supposable, dit la jeune femme.

— Pas supposable ?... Je lui en connais d'aussi fortes dans ses Mémoires. Je me rappellerai toute ma vie la réception que nous fit un jour son oncle, l'abbé Tournade.

— Quelle réception ?

— Comment ! je ne t'ai jamais conté cela ?

— Non.

— Eh bien ! l'abbé Tournade était alors curé dans les environs de Paris. Lecouteux allait passer chez lui tous ses congés ; il faisait alors son droit ; j'étais à l'Ecole des mines. Je reçois un matin une carte sur laquelle cet écervelé avait écrit : « Mon oncle t'attend pour passer la journée de dimanche. Sois à la gare Saint-Lazare pour le train de 8 h. 10. » Exact au rendez-vous, je trouve là Gendraud et Tardivon. — Où allez-vous, leur demandai-je. — Chez l'oncle de Lecouteux. — Moi aussi. Toi aussi ? — Moi aussi. — Et de nous regarder !... Nous serions donc quatre gaillards qui n'avaient pas envie de gémir chez l'abbé Tournade ! En quel honneur nous engageait-il, ce bon abbé ?... Avait-il un dîner de cérémonie ? un baptême de cloches ? Autant de questions qui nous hantèrent la cervelle, comme tu penses ! Bref, Lecouteux arrive au dernier moment, comme